

AIDE AUX DEVOIRS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A partir du lundi 23.09, l'accueil de loisirs intercommunal Arthès-Lescure propose une aide aux devoirs pour les enfants fréquentant habituellement l'accueil de loisirs.

Cette aide aux devoirs se déroule de la façon suivante :

- Le Lundi et le jeudi de 16h45 à 18h :
 - o De 16h45 à 17h15 : les CP et CE1
 - o De 17h15 à 18h : les CE2-CM1-CM2

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de récupérer votre enfant qu'à partir de 17h15 pour les CP/CE1 et qu'à partir de 18h pour les enfants du CE2 au CM2.

Afin d'en faciliter au mieux le déroulement, veuillez inscrire votre enfant par retour de mail à alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr en précisant :

Nom et prénom de votre enfant

Classe et enseignant

Jours retenus pour l'aide aux devoirs (lundi et/ou jeudi)

L'inscription est valable à partir du lundi 23/09 et pour toute l'année scolaire ; merci de nous informer par mail de toute modification éventuelle.